

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

-----

EXTRAIT du Registre des Délibérations  
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

-----

**Séance du 19 juin 2019**

**à laquelle étaient présents :**

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents (11) : Mme AVENA, M. BERTHIER, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, M. JASPART, M. JORROT, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme MIELLE, Mme TENENBAUM, Mme VIAN.

Membres excusés représentés (1) : M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM).

Membre excusé (5) : Mme AKPINAR-ISTIQAM, M. BOURGUIGNAT, Mme MARTIN-GENDRE, Mme OBRIOT, Mme TROUWBORST.

Date de convocation : 11 juin 2019.

**Délibération n° : 19-2019**

**Objet : Accompagnement des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active – convention de financement avec le Département de la Côte d'Or**

Les travailleurs sociaux du CCAS interviennent, par convention avec le Conseil Départemental de la Côte d'Or, dans l'accompagnement social des bénéficiaires du RSA. Cette intervention fait l'objet d'une dotation annuelle établie par le Département à 105 000 €.

La convention annexée au présent rapport confirme l'attribution de cette dotation pour l'exercice 2019.

Il est proposé aux membres du conseil d'administration du CCAS d'autoriser le Président à signer cette convention pour l'exercice 2019.

Par conséquent, les membres du conseil d'administration autorisent le Président à signer cette convention pour l'exercice 2019.

Adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Ressources internes : 1

Receveur Municipal : 1

Accusé de réception en préfecture  
021-262101066-20190619-19-2019-DE  
Date de télétransmission : 27/06/2019  
Date de réception préfecture : 27/06/2019

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité